



FAAR - FRANCE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT REINSTALLÉS

69/71 rue Archereau - 75019 PARIS

Dispositif intégré d'accueil, d'accès au logement des bénéficiaires par le biais de l'intermédiation locative (baux glissants), et d'accompagnement vers l'inclusion et l'intégration sur plusieurs territoires de la France métropolitaine à destination de bénéficiaires d'un protection internationale issue du programme humanitaire au titre de la réinstallation.

Date d'ouverture : **2016 - Conventonnement pluriannuel 2016/2021**

Financement : **Fonds asile migration intégration (Fami) ministère de l'Intérieur**

Objectif cible d'accueil (nouvelles entrées) : **465 personnes en 2019**

Public accueilli

Répartition des adultes par genre

46,9 % Femmes  53,1 % Hommes 

Composition familiale des ménages

98 % Familles  2 % Isolés  87 % - de 25 ans 
(1,8 % du total)

Pays d'origine des personnes entrées en 2019

Nombre de personnes accueillies en 2019 : **335**

	Centrafrique	25 personnes	7,5 %
	Érythrée	17 personnes	5,1 %
	Soudan	13 personnes	3,9 %
	Mali	7 personnes	2,1 %

Vulnérabilité

23 % des personnes accompagnées avaient une pathologie physique et/ou psychique diagnostiquée.

Activités du dispositif

Nombre de personnes prises en charge en 2019 : **723, soit 146 ménages.**

Nombre de personnes entrées en 2019 : **335, soit 72 ménages.**

Nombre de personnes sorties en 2019 : **328**

Taux d'accès à l'emploi (personnes majeures sorties) : **4 % des BPI majeurs étaient en emploi à la fin de l'accompagnement Faar.**

Taux d'insertion par l'accès au logement pérenne (pers sorties) : **100 % des ménages ont accédé à un logement pérenne.**

Nombre de parrainages citoyens : **5 duos de Demain ont été constitués en 2019.**

Événements 2019

Les objectifs pluriannuels ont été revus à la hausse en mars 2019, pour atteindre 1 055 personnes (*récupération de l'objectif du Faar SAS de Drancy, soit 152 personnes*). Le Faar a été mobilisé pour reloger 36 personnes (*8 familles*) du Faar SAS Drancy sans solution avant sa transformation en centre de transit. Les accueils en Loire-Atlantique et Bouches-du-Rhône ont été arrêtés au 1er trimestre 2019, sur décision des services de l'État, menant à l'ouverture de 4 nouveaux territoires pour garantir une capacité d'accueil suffisante. Les orientations ont été suspendues en avril, en août (*aucune orientation au niveau national*) et en octobre. L'objectif initial de 903 personnes a malgré tout été atteint et dépassé avec l'accueil de 925 personnes sur la période 2017-2019, au regard des difficultés d'atteindre l'objectif réajusté des 1 055.

La parole à...

Yasmine et Ghanem, accompagnés avec leurs 3 enfants par le Faar de fin 2018 à début 2020.

« Nous remercions sincèrement France terre d'asile pour l'aide qui nous a été apportée. Nous avons été accompagnés pour la scolarisation spécialisée de nos deux fils handicapés, ce qui était la plus grande difficulté à laquelle nous avons été confrontés. Nous avons rempli tous nos papiers de séjour et tous les dossiers de santé et handicap des enfants. Notre intervenante sociale nous a toujours soutenus et fournis beaucoup de conseils pour s'adapter à cette nouvelle vie. Nous avons aussi été accompagnés pour déménager dans un nouveau logement à Rouen, afin d'être plus proche de l'école de nos fils, et où il y a plus d'opportunités d'emploi. »

